

## **Consultation du public sur le projet de décision de l'ASNR relative à la poursuite de fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe, dont ceux de la centrale de Saint-Alban, au-delà de 40 ans**

L'ASNR (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection) ouvre sur son site internet la consultation du public sur les conditions de la poursuite de fonctionnement des 20 réacteurs de 1300 MWe d'EDF, dont ceux de la centrale de Saint-Alban, au-delà de leur 4<sup>e</sup> réexamen périodique. Cette consultation, qui se déroule du 16 mai au 15 juin 2025, concerne le projet de décision que l'ASNR envisage d'adopter à l'issue de son instruction de la phase générique du 4<sup>e</sup> réexamen périodique de ces réacteurs. Cette phase concerne les études et les modifications des installations communes à tous les réacteurs de 1300 MWe, ceux-ci étant conçus sur un modèle similaire. Ci-après, la contribution de la commune de Pélussin...

**Pélussin, le 4 juin 2025**

### **Objet : Avis de la commune de Pélussin sur les conditions de la poursuite de fonctionnement des réacteurs nucléaires de 1300 MWe d'EDF au-delà de leur 4<sup>e</sup> réexamen périodique**

En tant que majorité municipale de Pélussin (42), commune située à proximité de la centrale nucléaire de Saint-Alban, nous saluons l'opportunité de participer à cette consultation publique. Cependant, nous voulons d'emblée regretter l'absence de consultation des collectivités locales, comme la nôtre, lors de décisions majeures de nos gouvernements qui ont transformé le secteur de l'énergie ces dernières décennies. Nous n'avons pas été sollicités lors de la privatisation du service public de l'énergie et de son ouverture à la concurrence, ni lors de la mise en place de la loi ARENH, qui a contraint EDF à vendre sa production à prix coûtant à ses concurrents sur le marché, au détriment de l'opérateur historique. De même, nous déplorons l'absence de débat public sur la vente de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) à SUEZ pour un euro symbolique, ou encore sur la vente à la découpe des différents services de l'énergie. Ces décisions ont eu des impacts significatifs sur la gestion du service public de l'énergie et sur les territoires, et nous aurions souhaité que les citoyens et leurs représentants locaux soient davantage associés à ces choix structurants.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons aujourd'hui contribuer à la consultation publique ouverte par l'ASNR, concernant la poursuite du fonctionnement des 20 réacteurs nucléaires de 1300 MWe d'EDF, dont ceux de Saint-Alban. Nous représentons une communauté directement concernée par les impacts potentiels de cette décision, et nous regrettons également la forte technicité de ce dossier, qui le rend difficilement accessible au grand public, y compris à des élus locaux comme nous, malgré nos efforts pour le comprendre. Nous aurions apprécié une présentation plus vulgarisée des enjeux, afin que nos habitants puissent pleinement participer à ce débat crucial.

### **Nos constats et inquiétudes concernent plus particulièrement :**

#### **- La sûreté et le vieillissement des installations**

Nous prenons note des efforts d'EDF pour maîtriser le vieillissement des réacteurs, notamment des composants non remplaçables comme la cuve et l'enceinte de confinement, à travers des contrôles approfondis. Cependant, les risques résiduels d'accident grave, comme une fusion du cœur, restent préoccupants. Une défaillance de ces composants entraînerait des rejets radioactifs massifs, contaminant l'air, les sols, et les nappes phréatiques de notre région, avec des conséquences dramatiques pour notre environnement et nos habitants.

#### **- La gestion des agressions et le dérèglement climatique**

La prise en compte des agressions (inondations, séismes, canicules) est renforcée, notamment via le « noyau dur » post-Fukushima. Mais à Saint-Alban, nous sommes particulièrement inquiets des impacts du dérèglement climatique, qui accentue les sécheresses et les risques d'inondation. Une inondation majeure pourrait provoquer des rejets accidentels dans le Rhône, affectant la faune aquatique, la qualité de l'eau, et nos usages locaux (agriculture, eau potable). Par ailleurs, nous regrettons que les risques liés au terrorisme, armé ou numérique, particulièrement préoccupants en cette période de tensions internationales, ne soient pas clairement identifiés dans la liste des agressions externes à prendre en compte.

#### **- Les impacts environnementaux, notre priorité**

En fonctionnement normal, les prélèvements d'eau dans le Rhône pour le refroidissement, déjà importants, sont exacerbés par les sécheresses, ce qui peut affecter indirectement les affluents locaux et les ressources en eau de Pélussin, essentielles pour l'agriculture et les habitants. Nous souhaitons également questionner l'impact sur le réchauffement des eaux du Rhône des 2 réacteurs EPR envisagés à proximité du site du Bugey ainsi que d'hypothétiques mini-EPR (SMR), dont la construction pourrait advenir dans les prochaines années sans qu'à ce jour les sites d'implantation soient connus.

Les rejets d'effluents chimiques (nitrates, phosphates) et radioactifs (tritium, carbone-14) dans le Rhône et l'air menacent la qualité de l'eau, des sols, et la biodiversité locale, notamment dans le Parc naturel régional du Pilat. Les nuisances (bruit, poussières, légionelles) et la gestion des déchets nucléaires entreposés sur le site de Saint-Alban sont aussi des sujets d'inquiétude qui augmentent les risques à long terme. Cette problématique locale s'inscrit dans un enjeu national plus large, notamment celui de l'enfouissement des déchets radioactifs (projet Cigéo à Bure), dont les impacts pour les générations futures nous préoccupent également.

En cas d'accident, une fusion du cœur, même improbable, pourrait percer la dalle en béton, polluant les sols et les eaux souterraines près du Rhône, avec des impacts durables sur notre agriculture, notre eau potable, et les écosystèmes du Parc du Pilat, zone sensible et touristique. Les rejets dans l'air (césium-137) pourraient aussi atteindre Pélussin via les vents, affectant la santé de la population et l'attractivité touristique.

Nous saluons la prescription de l'ASNR d'optimiser l'épaisseur de la dalle pour mieux contenir le corium, mais le risque résiduel reste préoccupant.

- **La capacité d'EDF à mener les travaux**

Les modifications prévues (renforcement de la dalle, « noyau dur », systèmes d'appoint) sont ambitieuses, mais nous nous interrogeons sur la capacité d'EDF à les réaliser dans les délais, vu la complexité technique, les enjeux humains et les coûts financiers. Comment seront garanties les capacités financières et industrielles d'EDF ? S'il s'agit d'argent public, nous formulons le vœu que ces investissements publics servent un service public durable de l'énergie.

**En conséquence, nos demandes concernent :**

- **Des études spécifiques pour Saint-Alban**

Nous demandons des études détaillées sur les impacts environnementaux locaux de la centrale de Saint-Alban, notamment sur les rejets (air, eau) dans un rayon incluant Pélussin, pour évaluer les risques spécifiques pour le Parc du Pilat, ainsi que des études sur les rejets dans le Rhône, la qualité des sols, et la biodiversité aquatique, en tenant compte des effets du changement climatique (sécheresses, inondations).

- **Une surveillance des affluents locaux**

Nous demandons une surveillance accrue des affluents du Rhône et des interconnexions hydrologiques pour protéger les ressources en eau de Pélussin et anticiper tout risque de contamination indirecte.

- **Un suivi renforcé et de la transparence**

Nous souhaitons un suivi renforcé des rejets (chimiques et radioactifs) et des nuisances, avec des résultats mensuels rendus publics et accessibles aux habitants. Une communication plus claire et pédagogique, spécifiquement destinée aux habitants de Pélussin, sur les risques et les mesures prises est nécessaire pour impliquer notre population, réduire l'anxiété et soutenir l'activité économique et touristique de notre région. L'enjeu doit aller au-delà de quelques réunions publiques qui ne peuvent toucher l'ensemble du bassin concerné.

- **Des garanties sur la sûreté**

Nous demandons des garanties supplémentaires sur la gestion des risques résiduels, notamment en cas de fusion du cœur, et sur la robustesse des composants non remplaçables (cuve, enceinte),

ainsi que sur la prise en compte des risques d'attentat, particulièrement préoccupants dans un contexte international très tendu.

- **Une réflexion sur la transition énergétique**

Nous appelons à une réflexion concertée sur la transition énergétique, intégrant Pélussin et le Parc du Pilat. À court terme, nous demandons des mesures incitatives aux économies d'énergie pour réduire notre dépendance énergétique. À long terme, nous plaçons pour des alternatives fiables, comme les renouvelables (solaire, éolien), compatibles avec notre biodiversité et notre tourisme. Nous souhaitons que cette réflexion soit transparente et participative, pour garantir une adhésion citoyenne et une prise en compte des enjeux locaux.

- **Notre participation future**

Nous souhaitons être associés aux enquêtes publiques locales prévues pour Saint-Alban, afin de représenter les intérêts de nos habitants dans la phase spécifique du réexamen.

En conclusion, nous saluons les efforts d'EDF et de l'ASNR pour renforcer la sûreté des réacteurs et mieux maîtriser leurs impacts environnementaux. Cependant, les risques « résiduels », notamment écologiques, restent une source d'inquiétude majeure pour notre commune, située à proximité de Saint-Alban. Nous regrettons encore une fois que la technicité du dossier limite la participation du public et appelons à une meilleure vulgarisation des enjeux dans les futures consultations, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des territoires dans les décisions stratégiques sur l'énergie. Nous regrettons également la fusion entre l'ASN et l'IRSN, car cette dernière, en tant qu'autorité nucléaire indépendante, jouait un rôle essentiel dans la garantie d'une expertise technique objective et impartiale pour la sûreté nucléaire et la radioprotection.

Néanmoins, nous sommes favorables à la poursuite de fonctionnement des réacteurs nucléaires de 1300 MWe d'EDF au-delà de leur 4<sup>e</sup> réexamen périodique, car nous avons davantage confiance dans ces anciens réacteurs de 1300 MWe, conçus et construits dans les années 1970-1980, à une période où EDF, entreprise publique, était moins soumise à des logiques de profit immédiat qu'aujourd'hui. L'objectif était alors de garantir une indépendance énergétique nationale, avec des standards de sûreté élevés pour l'époque et ces réacteurs ont démontré leur robustesse au fil des décennies. Nous estimons donc qu'il est préférable de consolider ces infrastructures éprouvées, tout en restant vigilants sur leur vieillissement, plutôt que de s'engager dans des projets plus incertains, comme l'EPR, dont les retards et dysfonctionnements persistants interrogent sur sa fiabilité.

Nous plaçons néanmoins pour une réflexion à long terme sur la transition énergétique, afin que des alternatives fiables et sûres soient prêtes lorsque ces réacteurs arriveront en fin de vie et, à court terme, pour des mesures incitatives aux économies d'énergie, afin de réduire notre dépendance énergétique.

Nous vous remercions et espérons que nos demandes seront prises en compte pour garantir la sécurité et la préservation du monde vivant de notre territoire.

**Pour la majorité municipale de Pélussin,  
Le maire, Michel Dévrieux**